

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 23 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois février, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le dix-neuf février deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents** : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA.

**Absents excusés** : Yvon PERROT,

**Absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : Monsieur Stéphane BRULARD

La séance a été ouverte à 19h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.  
Monsieur Stéphane BRULARD a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 22 janvier 2024

**Objet : Délibération pour l'élection d'un représentant suppléant pour Energie Eure et Loir-  
Assistance administrative et juridique**

- En date de 07 janvier 2022 le conseil municipal a voté pour l'adhésion à Energie Eure et Loir-Assistance administrative et juridique.

Suite à la démission de Monsieur ORTET, 1ere adjoint, représentant suppléant à Energie Eure et Loir, Monsieur Le Maire propose d'élire un nouveau représentant suppléant

Après avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Fan LAVOISÉ pour représenter la commune à l'assemblée générale, en tant que suppléante.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration,

Le Maire,

**Jacques RIVIERE**

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE  
Après dépôt à la Sous-préfecture le 26/02/2024  
Et affichage le 26/02/2024  
**AUNAY SOUS CRECY, 26/02/2024**

